

## SYNTHESE – Les allocutions radiotélévisées du président de Gaulle (1958-1969)

Tableau des allocutions radiotélévisées du président Charles de Gaulle

1958 – 4 allocutions

27 juin 1958

En attendant l'installation de la Ve République – « En temps voulu, le projet relatif aux institutions nouvelles sera soumis aux suffrages du peuple » –, de Gaulle pratique le discours de l'ambiguïté : « L'Algérie ! Les conditions de son avenir, la France veut les fixer avec les Algériens eux-mêmes ». « Il faisait bien sombre, hier ! Mais, ce soir, il y a de la lumière ! Françaises, Français, aidez-moi ! »

1er août 1958

Annonce d'importants crédits supplémentaires pour l'Algérie : c'est le Plan de Constantine.

« Je vous exposerai bientôt quelle constitution nouvelle sera proposée au peuple. »

26 septembre 1958

A deux jours du référendum sur le changement de constitution, le Général évoque « les Algériennes et les Algériens des diverses communautés [qui] prendront part (...) à la grande consultation. »

28 décembre 1958

Une semaine après son élection, de Gaulle évoque ses objectifs : « je veux vous dire que j'accepte le mandat que vous m'avez confié », et évoque l'économie, les finances, le social et l'Algérie : « Sans l'effort de remise en ordre, avec les sacrifices qu'il requiert et les espoirs qu'il comporte, nous resterons un pays à la traîne »

1959 – 2 allocutions

30 janvier 1959

Allocution qui présage des évolutions futures en Algérie, tout en persistant dans l'ambiguïté : « Rien n'est absurde autant que d'afficher l'intransigeance et la guerre ou, au contraire, de livrer au renoncement et à l'abandon. (...) Il faudra bien en finir. Alors ? Pourquoi pas tout de suite (...) ? »

16 septembre 1959

Le général de Gaulle annonce de l'autodétermination, et soulève trois solutions (francisation, autonomie, indépendance). La voie qui mène à l'indépendance est désormais empruntée : « (...) la route est tracée, la décision est prise. »

1960 – 7 allocutions

25 janvier 1960

ALLOCUTION RADIODIFFUSÉE UNIQUEMENT : C'est la Semaine des barricades en Algérie : le général de Gaulle condamne ce « mauvais coup porté à la France »

29 janvier 1960

Alors que la « semaine des barricades » sévit à Alger, le Général prend la parole – en uniforme – contre ce « mauvais coup qui est ainsi porté à la France ». Il tente d'apaiser toutes inquiétudes sur les préalables à l'autodétermination. L'insurrection algéroise prend fin 2 jours plus tard.

31 mai 1960

Allocution centrée sur la politique étrangère : le contexte de Guerre froide, la situation est tendue, et Khrouchtchev – en France au début du mois – a fait échouer la conférence de Paris organisée par le général de Gaulle : « Oui, la vie internationale, comme la vie tout court, est un combat. ». « Le but est grand. La tâche est rude. Mais, au milieu des alarmes du monde, voyez, Françaises, Français, de quel poids peut peser, à nouveau, la volonté de la France »

14 juin 1960

Au sujet de l'Algérie, le Président réaffirme le principe de l'autodétermination, il en appelle à la concorde avec les dirigeants de la rébellion, « pour trouver avec eux une fin honorable aux combats ». Il évoque aussi les problèmes économiques et sociaux (« Notre développement est en cours »), la Communauté. « Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités ».

4 novembre 1960

La perspective de l'indépendance algérienne est pour la première fois reconnue ouvertement : « l'Algérie algérienne ». De Gaulle évoque « un chemin nouveau ». Le général de Gaulle évoque aussi la Communauté et les institutions de la Cinquième République : « La France n'est pas à la dérive. La République est debout. Les responsables sont à leur place. La Nation sera, s'il le faut, appelée à juger et à trancher dans ses profondeurs ».

20 décembre 1960

De Gaulle explique les raisons de référendum sur l'autodétermination. À moins d'un mois de

cette consultation populaire, le Général appelle au « Oui franc et massif (...) À moi-même dont la tâche est lourde, quel soutien il apportera ».

31 décembre 1960

Vœux pour la nouvelle année 1961. S'il évoque les institutions nouvelles, le développement du pays et la Communauté, le chef de l'État réitère – à une semaine du référendum – son appel à un « Oui franc et massif ».

1961 – 6 allocutions

6 janvier 1961

Algérie : Une troisième fois, à J moins 2 du référendum, le Général réaffirme l'idée d'une « Algérie algérienne » et lance un ultime appel au « Oui franc et massif ».

23 avril 1961

Alors qu'il vient de s'emparer des pouvoirs spéciaux prévus par l'article 16 de la Constitution, le général de Gaulle – vêtu de son uniforme – prend la parole face au « quarteron de généraux à la retraite ». Il mobilise la population pour contrer toute tentative insurrectionnelle : « Françaises, Français ! Aidez-moi ! ».

8 mai 1961

En ce jour anniversaire de la victoire de 1945, le général de Gaulle évoque les institutions, le développement socioéconomique et culturel de la France. Au sujet de l'Algérie, il annonce les premières « rencontres d'Évian ». « Il nous faut, oui, il nous faut ! régler l'affaire algérienne »

12 juillet 1961

« La France a épousé son siècle » : le chef de l'État évoque les grandes évolutions socioéconomiques, le Marché commun, la Communauté, les institutions, l'indépendance internationale de la France, nécessaire en temps de Guerre froide, et Berlin. Sur l'Algérie, le Général réaffirme ses positions : « L'enjeu est si grand et le devoir est si clair »

2 octobre 1961

Si le président de la République évoque le développement socioéconomique et les institutions, il développe surtout la politique algérienne : après la suspension des négociations d'Évian, le président effectue un bilan des trois dernières années et évoque les issues possibles : « A présent, on peut construire. Nous sommes prêts à rechercher encore un accord avec les dirigeants de la rébellion ».

29 décembre 1961

Vœux pour l'année 1962. De Gaulle y dresse un bilan social, économique, de politique internationale et intérieure. Sur l'Algérie, il évoque un « État Algérien souverain et indépendant » : « En Algérie, la France entend que se terminent, d'une manière ou d'une autre, les conditions actuelles de l'engagement politique, économique, financier, administratif et militaire qui la tient liée à ce pays »

1962 – 11 allocutions

5 février 1962

En Algérie, l'OAS fait rage : « la route n'est pas facile ». Pourtant, Charles de Gaulle tente de rassurer la population : « Cette transformation implique d'inévitables remous. En secouant le navire, ceux-ci peuvent donner le mal de mer à des cœurs mal accrochés. Mais (...), il n'y a pas de risque de naufrage. » Il veut, dit-il, « réaliser la paix », dans un « moindre délai ». Il rappelle que la situation socioéconomique est en « progrès constant ». Il évoque aussi la défense nationale et la place de la France sur la scène internationale.

18 mars 1962

Le Général annonce les résultats des négociations engagées à Évian, il proclame le cessez-le-feu, et informe de l'organisation d'un prochain référendum : « il faut maintenant que s'expriment très haut, l'approbation et la confiance nationale. (...) Je compte donc bien vous le demander »

26 mars 1962

Le référendum est fixé au 8 avril. Le général de Gaulle, comme à son habitude, lance un appel à la population : « Il va peser lourd le « Oui » ! que je demande à chacune et à chacun de vous ! »

6 avril 1962

A deux jours du référendum, le président rappelle l'enjeu « de la très grave question algérienne [qui] sera tranchée »

8 juin 1962

Sur l'Algérie, le Général effectue un bilan du chemin parcouru depuis 1958 : « Dans 23 jours, pour la France, le problème algérien sera résolu au fond ». Il évoque ensuite la prochaine réforme de la Constitution : « L'accord direct entre le peuple et celui qui a la charge de le conduire est devenu, dans les temps modernes, essentiel à la République... Par le suffrage universel (...) nous aurons, au moment voulu, à assurer que dans l'avenir, et par-delà les hommes qui passent, la République puisse demeurer forte, ordonnée et continue. »

20 septembre 1962

Le 22 août 1962, le général de Gaulle est victime d'un attentat manqué au Petit-Clamart. En réaction, il décide le Président de la République sera élu au suffrage universel et soumet ce projet à l'approbation des Français par voie de référendum. C'est ce qu'il explique et propose dans cette allocution.

4 octobre 1962

Le chef de l'État réalise le bilan du fonctionnement des institutions : « Tout le monde peut constater quels résultats éclatants a atteints le peuple français sous ces institutions nouvelles », et évoque le prochain référendum qui vise à « assurer après moi, pour autant que je le puisse, une République solide, ce qui implique qu'elle le soit au sommet. ». La période de l'Algérie Française intègre désormais l'histoire : il évoque la « coopération (...) établie entre la France et ses anciennes colonies »

18 octobre 1962

Le général de Gaulle réitère ses explications quant au mode d'élection du président proposé aux Français par référendum : « je vous demande, tout simplement, de décider que, dorénavant, vous élirez votre président au suffrage universel. »

26 octobre 1962

La proposition de faire élire les présidents de la République par les Français suscite une opposition féroce de la part des partis politiques : « Bien entendu, tous les partis de jadis, dont rien de ce qui s'est passé n'a pu guérir l'aveuglement, vous requièrent de répondre "non" ! C'est, de leur part, tout naturel. » (...) Françaises, Français, quant à moi, je suis sûr que vous direz "oui" ! »

7 novembre 1962

Après le plébiscite populaire du référendum, le général de Gaulle remercie les Français : « La décision souveraine, que la nation a prise le 28 octobre et qui s'impose à qui que ce soit, peut avoir la plus vaste portée pour l'avenir de la France. (...). La nation est « maintenant en plein essor, les caisses remplies, le franc plus fort qu'il ne le fut jamais, la décolonisation achevée, le drame algérien terminé, l'armée rentrée tout entière dans la discipline, le prestige français replacé au plus haut dans l'univers, bref tout danger immédiat écarté et la situation de la France bien établie au-dedans et au-dehors »

31 décembre 1962

Vœux pour l'année 1963. Le Général y fait, une dernière fois et d'une manière très succincte, le bilan de la guerre d'Algérie : « Ayant réglé, au fond, l'affaire algérienne, nous sommes maintenant en paix partout ». « Cette même année, nous avons solennellement confirmé nos

institutions nouvelles, où l'État trouve une continuité qui lui manquait désespérément depuis des générations »

1963 – 2 allocutions

19 avril 1963

Le chef de l'État évoque le développement socioéconomique (« Le progrès exige l'effort »), les institutions, l'Europe, l'alliance atlantique et la force de frappe. « Le choix est fait. Nous avançons. Mais il y faut l'ordre et l'effort. A d'autres la facilité ! »

31 décembre 1963

Vœux pour l'année 1964. Le Général fait le bilan de l'année qui s'achève, et dessine les perspectives de l'année qui vient. Il parle des Rapatriés, des institutions, de l'économie, du problème du logement, de l'éducation, et de mission de la France : la « contribution au maintien de la paix ».

1964 – 3 allocutions

16 avril 1964

Allocution consacrée aux problèmes économiques et sociaux : le général de Gaulle insiste sur la nécessité de poursuivre le plan de stabilisation, et il insiste aussi sur la force de frappe

2 août 1964

Allocution pour le cinquantenaire de la mobilisation de 1914 : « L'unité ! Telle est, Français ! la raison qui, depuis cette date, nous rassembla souvent et nous rassemble en ce moment même »

31 décembre 1964

Vœux pour 1965. Le chef de l'État parle – entre autres – d'indépendance nationale : la France est disposée à coopérer avec ses alliés, mais elle refuse de sacrifier son autonomie. « Certes, la vie est la vie, autrement dit un combat, pour une nation comme pour un homme ».

1965 – 7 allocutions et 3 entretiens avec Michel Droit

27 avril 1965

Allocution sur l'indépendance nationale : « En somme, si grand que soit le verre que l'on nous tend du dehors, nous préférons boire dans le nôtre, tout en trinquant aux alentours »

4 novembre 1965

Le chef de l'État fait part – alors que tous attendent sa décision – de sa candidature à la première élection présidentielle au suffrage universel.

30 novembre 1965

Campagne électorale officielle. Profession de foi télévisée.

Cette allocution, non prévue au départ, a été décidée à cause des sondages qui annoncent le prochain ballottage du général de Gaulle. Il y parle du risque au retour du régime des partis, de la Sécurité sociale et des allocations familiales décidées par ses gouvernements. Il évoque le rapprochement vers l'est et expose ses arguments en faveur de force nucléaire.

3 décembre 1965

Seconde et dernière prise de parole avant le premier tour de l'élection présidentielle. Il y fait le bilan des années 1958/1965 (« Un gouvernement qui dure, un Parlement qui exerce » / « la décolonisation est réalisée »).

11 décembre 1965

Alors qu'il est en ballottage contre son adversaire François Mitterrand, Charles de Gaulle prononce sa première allocution pour la campagne du second tour de l'élection présidentielle : « tandis que roule le flot de la démagogie en tous sens, des promesses à toutes les clientèles », il rappelle les grands thèmes de sa campagne électorale.

13-14-15 décembre 1965

Trois entretiens d'anthologie avec Michel Droit, qui rompent l'image d'un homme seul et le montrant proche des Français et de leurs préoccupations.

13 décembre : La France, c'est « quelque chose de très grand, de très particulier », une « chose très particulière, très considérable, très valable »

14 décembre : il mime celui « qui saute sur sa chaise comme un cabri en criant « l'Europe ! L'Europe ! L'Europe ! » et parle de politique internationale

15 décembre : « La ménagère veut le progrès, mais elle ne veut pas la pagaille, eh bien ! c'est vrai aussi pour la France. Il faut le progrès, il ne faut pas la pagaille »

17 décembre 1965

Seconde allocution avant le second tour de l'élection présidentielle. François Mitterrand appartient à la Quatrième République, au « régime du passé ». Il opère le bilan des 7 années de la République nouvelle, et se déclare prêt à assumer de nouveau la charge la plus élevée.

31 décembre 1965

Vœux pour 1966. Alors qu'il vient d'être élu, le président de la République déclare que l'année nouvelle doit être celle « la sérénité, de la confiance et de l'ardeur ». Il évoque le développement socioéconomique et la situation internationale.

1966 – 1 allocution

31 décembre 1966

Bilan de l'année 1966

Si le général de Gaulle évoque le développement socioéconomique de la France, l'Europe, il insiste aussi sur les élections législatives du 5 mars 67 : « Comment douter que, grâce à sa réponse, l'Avenir triomphera du Passé »

1967 – 4 allocutions

9 février 1967

Allocution prononcée à quelques jours de la campagne électorale pour les élections législatives : « Ce qui va être en jeu, c'est la Cinquième République. Elle est le régime qu'il faut à la France ». Elle provoque de vives protestations de la part de l'opposition.

4 mars 1967



A la veille du premier tour des élections législatives, nouvelle intervention du président de Gaulle « tous les espoirs sont permis à la nation si notre Cinquième République l'emporte.»

10 août 1967

De Gaulle rappelle les éléments forts de sa politique (qui rencontre une vive opposition des partis) : contre « les apôtres du déclin », le pays doit rester « lui-même au-dedans et au-dehors » et repousser le « doute, ce démon de toutes les décadences ». Tous les thèmes sont évoqués (international, européen, économique, social...)

31 décembre 1967

Vœux pour 1968. « L'année 1968, je la salue avec sérénité » déclare Charles de Gaulle. Il indique que les objectifs économiques seront atteints grâce aux réformes et à la suppression barrières douanières au sein du Marché commun. Il évoque la détente et la force de frappe française.

1968 – 5 allocutions et 1 entretien avec Michel Droit

24 mai 1968

Pour tenter de contenir la crise de Mai 68, le général de Gaulle annonce la tenue prochaine d'un référendum sur la participation et insiste sur « la nécessité d'une mutation de notre société ».

30 mai 1968

Alors qu'une immense manifestation en faveur du général de Gaulle s'achève à Paris, le chef de l'État annonce du maintien du Premier ministre, la dissolution de l'Assemblée nationale, l'ajournement du référendum et l'organisation d'élections législatives.

7 juin 1968

Entretien avec Michel Droit. Dans celui-ci, le général de Gaulle avance des explications quant à sa disparition lors de la journée du 29 mai et y réalise sa lecture de la crise. Il appelle les Français « à s'unir par leur vote dans la République autour de son président ».

29 juin 1968

Entre les deux tours des élections législatives, après une forte poussée gaulliste, le président prend la parole pour y lancer à nouveau un appel à l'unité : « Le mois dernier, tout s'en allait ! », mais « j'en ai appelé au peuple. Il m'a répondu dans ses profondeurs. Du coup, fut rompu le charme maléfique qui nous entraînait vers l'abîme ».

24 novembre 1968

Déstabilisée par la crise de Mai 68, la France affronte une crise monétaire et socioéconomique : « j'ai décidé, avec le Gouvernement, que nous devons achever de nous reprendre sans recourir à la dévaluation » déclare le chef de l'État en opérant le bilan des conséquences des grèves du printemps.

31 décembre 1968

Vœux pour 1969. « Portons en terre les diables qui nous ont tourmentés pendant l'année qui s'achève » déclare Charles de Gaulle, qui évoque l'avenir socioéconomique, l'Éducation nationale et la situation internationale.

1969 – 2 allocutions – 1 entretien avec Michel Droit

11 mars 1969

Ouverture officielle de la campagne pour le prochain référendum (réforme du Sénat et la création des régions) qui est présenté comme un « remède aux maux dont souffre la France » : « un choix entre le progrès ou le bouleversement ».

10 avril 1969

Entretien avec Michel Droit. Le général de Gaulle y déclare : « De la réponse que fera le pays va dépendre évidemment soit la continuation de mon mandat soit aussitôt mon départ »

25 avril 1969

Ultime allocution et appel du général de Gaulle aux Français : « Si je suis désavoué par une majorité d'entre vous (...) je cesserais aussitôt mes fonctions ».